

Trois documents :

1. Quelques considérations générales
sur l'évolution du cours du franc suisse
2. Enquête auprès d'un échantillon d'entreprises
3. Tourisme et hôtellerie

9

Publications du service cantonal de statistique

PERIODIQUES

Prix 1978

- **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

Abonnement¹⁾
(12 numéros) : 23 F.
Prix du numéro :
Bulletin trimestriel : 4 F.
Complément mensuel : 0,50 F.

- **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois d'octobre (286 pages).

30 F.

- **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

NON PERIODIQUES²⁾

- **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

- **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques".

2) voir liste en troisième page de couverture

Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre
Case postale 306, 1211 Genève 6
Tél. : (022) 36 14 00
Compte de chèques : 12 — 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

franc suisse et économie genevoise

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
INTRODUCTION A LA PUBLICATION	2
DOCUMENT I : QUELQUES CONSIDERATIONS GENERALES SUR L'EVOLUTION DU COURS DU FRANC SUISSE	
Introduction	5
Chapitre 1 : FIN DES TAUX DE CHANGE FIXES	6
Chapitre 2 : TAUX DE CHANGE FLEXIBLES	8
Chapitre 3 : APPRECIATION DU FRANC SUISSE	11
1. Hausse du franc suisse en 1978	11
2. Capacité de concurrence	11
3. Hausse réelle du franc suisse	12
3.1. Du taux de change nominal aux taux de change réels	12
3.2. Evolution des taux de change réels pondérés entre 1965 et 1978	13
3.3. Evolution du cours du dollar par rapport au franc suisse	17
3.4. Evolution du cours du franc français par rapport au franc suisse	18
DOCUMENT II : ENQUETE AUPRES D'UN ECHANTILLON D'ENTREPRISES	
Introduction	21
Chapitre 1 : SYNTHESE GENERALE	23
Chapitre 2 : SYNTHESE PAR BRANCHE	26
Industrie alimentaire et tabac	26
Arts graphiques	27
Industrie chimique	28
Métallurgie, machines et appareils	29
Horlogerie - bijouterie	32
Commerce de gros	34
Sociétés multinationales	36
Commerce de détail	38
Banques	42
Assurances	44
Hôtellerie	45
DOCUMENT III : TOURISME ET HOTELLERIE	
Introduction	47
Chapitre 1 : EVOLUTION DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE TOURISTIQUES	47
Chapitre 2 : EVOLUTION DE LA CONSTRUCTION D'HOTELS ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT	51

introduction à la publication

Les conséquences de l'appréciation du franc suisse sur l'économie genevoise préoccupent le gouvernement cantonal. Ce dernier a été amené, plus particulièrement à la suite de l'interpellation de M. Jean Revaclier, député, sur le même objet¹⁾, à traiter le problème de façon aussi complète que possible.

Dans ce sens, le département de l'économie publique a chargé le service cantonal de statistique (SCS) :

- de poser un certain nombre de jalons permettant notamment de mieux saisir l'importance réelle de l'appréciation de notre monnaie depuis la fin du régime des changes fixes ;
- de consulter directement un échantillon d'entreprises appartenant aux branches économiques susceptibles d'être touchées par cette évolution ;
- d'examiner plus spécialement le développement du commerce de détail, du tourisme et de l'hôtellerie à Genève depuis une vingtaine d'années.

Concernant la première des trois tâches précitées, le SCS a élaboré, en automne 1978, un texte synthétique à partir des sources reconnues tant sur le plan national qu'international. La période sous revue s'étend de 1965 au troisième trimestre 1978. L'utilité de ce travail paraît d'autant plus évidente que le sujet, quoique souvent traité dans la presse spécialisée ou non, n'a pas encore été abordé, à notre connaissance, sous une forme permettant d'avoir une vue d'ensemble du problème et, par conséquent, de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à l'état actuel de notre monnaie.

La deuxième tâche a consisté à remettre, en date du 1er septembre 1978, un questionnaire à quelques 80 entreprises réparties dans une dizaine de branches et jugées représentatives de celles-ci ainsi qu'à faire la synthèse de cette enquête.

1) Interpellation No 1257, du 19 mai 1978, au sujet des incidences du désordre monétaire sur l'économie genevoise.

Au sujet du troisième travail, on notera tout d'abord qu'une analyse de l'évolution structurelle du commerce de détail à partir des recensements fédéraux de 1955, 1965 et 1975 a servi de base à la réponse du Conseil d'Etat aux points de l'interpellation Revaclier portant plus particulièrement sur cette branche. Elle ne figure donc pas dans le présent numéro des aspects statistiques. En revanche, on trouvera ci-après un document consacré au tourisme et à l'hôtellerie. Cette courte étude repose sur la statistique de l'hôtellerie et sur celle de la construction, arrêtées toutes deux à la fin du troisième trimestre 1978. A partir de l'évolution structurelle observée au cours des 15-20 dernières années, elle permet de mieux comprendre certains éléments à l'origine de la situation actuelle, indépendamment de l'influence du franc suisse.

Dans le cadre de son activité d'analyse permanente de la réalité genevoise, le SCS prévoit d'autres études s'inscrivant dans la ligne de ces documents, qui donneront lieu à des publications adéquates.

La réponse à l'interpellation Revaclier couvre un domaine plus large que celui qui vient d'être défini tout en étant plus synthétique que les trois documents ci-après. Les personnes intéressées peuvent se procurer le texte de la réponse à l'adresse suivante :

Service de la législation et
des publications officielles
Case postale 416
1211 GENEVE 3

No tél. : (022) 27.22.17

document I

quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse

Introduction

Le texte qui suit a pour base des rapports publiés par des institutions telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque des règlements internationaux (BRI) et la Banque nationale suisse (BNS). Il tient compte, également, du premier rapport du Groupe d'experts "Situation économique" mandaté par le Conseil fédéral ainsi que de divers commentaires parus dans la presse. De toute évidence, il n'a pas pour but de faire le tour des problèmes monétaires et, en particulier, du comportement récent du franc suisse. En effet, ces questions sont devenues si complexes que les meilleurs spécialistes ne parviennent pas à en saisir toutes les données et il n'existe pas actuellement d'analyse généralement admise de la détermination des taux de change.

On trouvera donc ci-après un certain nombre de jalons répartis dans les trois chapitres suivants :

Chapitre 1 : Fin des taux de change fixes.

Chapitre 2 : Taux de change flexibles.

Chapitre 3 : Appréciation du franc suisse.

A la fin du chapitre 3, il est paru opportun de faire quelques commentaires particuliers sur l'évolution récente du franc suisse par rapport au dollar, d'une part, et au franc français, d'autre part. La monnaie américaine a été choisie pour son caractère représentatif. Quant au franc français, point n'est besoin de rappeler l'importance du volume d'affaires entre Genève et la France (il dépasse la moyenne des transactions entre la Suisse et notre pays voisin) ni celle des achats effectués par des résidents genevois dans la zone frontalière.

Chapitre 1

FIN DES TAUX DE CHANGE FIXES

La crise du système monétaire international basé sur des parités fixes débouche dès 1973 sur le flottement de la plupart des monnaies.

Le système en vigueur jusqu'au début de la décennie actuelle fut élaboré à la fin de la deuxième guerre mondiale (accord de Bretton Woods) et devait assurer, grâce à la stabilité des taux de change, ajustables¹⁾ cependant en cas de "déséquilibre fondamental", l'expansion du commerce et des échanges internationaux. Cet objectif fut effectivement atteint.

Pour ce système, appelé "étalon de change or" (Gold Exchange Standard), chaque monnaie est librement convertible, à un taux durablement défini, en une ou plusieurs devises, équivalentes à l'or (maintien de la parité dollar-or et rôle similaire à celui du métal jaune), une partie des réserves officielles de change étant constituée par ces devises.

Bien qu'incomplètement appliqué, ce système ne posa pas de problème jusqu'en 1957 et le dollar devint la principale monnaie de réserve et d'échange : il jouissait d'une large confiance (dollar is as good as gold).

Cependant, dès 1958, année depuis laquelle la convertibilité externe des principales monnaies fut assurée, les contradictions de ce système apparurent. En effet, pour qu'une monnaie soit monnaie de réserve, deux conditions sont nécessaires : qu'elle bénéficie d'une confiance absolue et que le pays qui l'émet ait une balance des paiements déficitaire pour satisfaire les besoins mondiaux en monnaie-clé. Dès 1960, la surabondance des crédits en dollars diminua la confiance en cette monnaie mais, déjà entre 1958 et 1960, les pays détenteurs de dollars les échangèrent massivement contre de l'or au cours officiel, de sorte que les réserves d'or des USA diminuèrent de près de 1/4 durant ces trois années.

En plus des déficits de la balance des paiements, accrus par le déficit de la balance commerciale dès 1964, les taux d'inflation s'accéléraient fortement aux Etats-Unis et entraînaient une disparité des taux de change des monnaies. Cette inadéquation des parités, jointe au fait que l'Europe était saturée de dollars, favorisa le déplacement des capitaux flottants à la recherche de gains spéculatifs.

En 1968, le pool de l'or, institué en 1962 par le groupe des Dix²⁾ (auquel la Suisse est associée) afin de maintenir le cours de l'or à 35 dollars l'once, fut supprimé et un double marché de l'or fut instauré. En août 1971, la convertibilité du dollar en or fut suspendue, ce qui marqua la fin du système de l'étalon de change-or et l'apparition d'un système étalon-dollar. En décembre 1971 enfin, le dollar fut dévalué. La fin des années 60 fut marquée par d'autres changements de parité : dévaluation de la livre en 1967, du franc français en 1969, réévaluation du mark en 1969, du franc suisse en 1971, flottement du mark dès 1971.

1) Changements de parité au moyen de dévaluations ou de réévaluations.

2) Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède.

Durant cette décennie, le marché de l'eurodollar (dépôts bancaires libellés en dollars dans des banques situées hors des Etats-Unis) enregistra une croissance prodigieuse (taux de croissance annuel moyen de + 35 % entre 1964 et 1970) de sorte que ce marché opposa des obstacles de plus en plus considérables à la conduite des politiques économiques nationales, en particulier aux politiques monétaires. *Le marché de l'eurodollar, en prolongeant hors des Etats-Unis les mesures de politique monétaire américaines et en les amplifiant en raison de la taille plus petite des autres marchés monétaires nationaux, mit en échec les tentatives de régulation conjoncturelle des autres pays. Cet aspect non négligeable s'ajoute au potentiel spéculatif que constitue le marché de l'eurodollar.*

Enfin, il convient de rappeler que l'agonie du système monétaire international de cette époque est caractérisée par le soutien de fait apporté au dollar par les autres pays occidentaux, y compris le Japon, qui, par leur intervention sur le marché des changes afin de maintenir la parité de leur monnaie nationale, notamment en achetant des dollars, ont garanti la parité du dollar et ce, au prix de graves tensions inflationnistes, alors que les Etats-Unis ne soutenaient pas le cours du dollar. Cette passivité des Etats-Unis inonda le reste du monde de dollars et fit échec à la stabilisation du système monétaire international. Les Etats-Unis, bénéficiant d'un réel "droit de frappe", n'entreprirent aucun assainissement de leur balance des paiements et laissèrent croître le déficit de leur balance commerciale.

Chapitre 2

TAUX DE CHANGE FLEXIBLES

L'introduction des taux de change flexibles, qui se généralisa dès le début de 1973 (le dollar subit sa deuxième dévaluation en février 1973), offrit la possibilité de conduire des politiques monétaires nationales relativement indépendantes de l'étranger car non soumises aux impératifs de la recherche de l'équilibre extérieur. Les différents pays utilisèrent cette capacité de manières fort diverses selon les objectifs de leur politiques économique (maintien de l'expansion, lutte contre le chômage, stabilisation des prix, etc.). *La Suisse mena une politique monétaire très restrictive, s'attachant à limiter la croissance des liquidités dans l'économie, afin de garantir la stabilité des prix et de prévenir les tendances inflationnistes.* Les différentes politiques nationales entraînèrent des variations considérables dans l'évolution des prix et des taux de change. Depuis le passage aux taux de change flexibles, la politique monétaire de la Suisse fut beaucoup plus ferme que dans les autres pays industrialisés : elle contribua à stabiliser le niveau des prix, à augmenter les taux d'intérêts réels (même si les taux nominaux sont en baisse), et entraîna en grande partie la forte revalorisation du franc. En effet, si la politique monétaire vise la stabilisation du niveau des prix, elle influence fortement la hausse du taux de change alors qu'inversement, dans le régime des changes fixes, le niveau intérieur des prix a été largement déterminé par l'extérieur.

Dans le système des taux de change flexibles, les banques centrales peuvent abandonner totalement ou partiellement leur fonction d'intervention sur le marché des changes, fonction assumée pour maintenir la parité de leur monnaie. Ainsi, par exemple, elles ne sont plus obligées de reprendre toutes les devises qui leur sont offertes et d'émettre en contrepartie de la monnaie nationale, ce qui constituait dans le régime précédent un potentiel inflationniste. Le taux de change se détermine, en conséquence, principalement par le mécanisme du marché, par la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des changes, et non pas principalement par les achats et ventes de devises par les banques centrales¹⁾. Le système des taux de change flexibles devrait également permettre d'assurer un meilleur équilibre des balances des paiements et rendre ainsi inutile la progression des liquidités internationales. Mais les faits tendent à montrer le contraire, en raison peut-être, et il convient de le remarquer, des interventions des banques centrales.

Dans son principe, ce système a l'avantage de la simplicité puisque le mécanisme régulateur est réservé au marché. Cependant, *la demande de monnaie d'un petit pays (par exemple, la Suisse) contre l'offre de dollars entraîne des variations de très forte amplitude du cours de la monnaie du pays concerné (principe des vases communicants).* Ce système devrait également introduire la souplesse dans l'ajustement des taux de change, puisque celui-ci est continu, et

1) Les interventions des banques centrales, qui sont volontaires dans ce système alors qu'elles étaient obligées dans le système des changes fixes, influencent partiellement les taux de change.

permettre de dégager des parités "vraies" évitant le maintien à long terme des parités surévaluées ou sous-évaluées. En revanche, la spéculation peut, à court terme, fortement perturber le fonctionnement de ce système, notamment par des anticipations déstabilisatrices.

Dans les faits, la plupart des banques centrales n'ont pas renoncé à toute intervention sur le marché des changes afin d'enrayer des variations de taux de change incompatibles avec les objectifs de la politique économique (effets inflationnistes d'une dépréciation ou mise en danger de la capacité exportatrice par une trop forte revalorisation). Ces interventions ont pour but notamment de limiter les effets à court terme sur les cours de change des mouvements erratiques de capitaux ¹⁾.

Comme indiqué précédemment, le fonctionnement du système de changes flexibles devait estomper les distorsions entre les relations de change et dégager des rapports de change correspondant mieux à la réalité économique. Dans une première phase d'adaptation, jusqu'à fin 1974 environ, un rééquilibrage des relations de changes fut constaté. Le taux de revalorisation annuel de diverses monnaies par rapport au dollar entre fin 1972 et fin 1974 fut de 21,9 % pour le franc suisse, de 15,3 % pour le mark, de 16,2 % pour le schilling autrichien, de 10,5 % pour le franc belge, de 7,4 % pour le franc français.

Dans une deuxième phase, soit jusqu'à septembre 1977, les variations des cours de change reflétèrent largement les différences entre taux d'inflation. Dans un troisième temps, les fluctuations et les tendances des taux de change semblent avant tout découler des anticipations sur l'évolution des différentes économies. L'affaiblissement du dollar reflète la perte de confiance dans sa valeur à moyen et long terme en raison de l'accélération de l'inflation aux Etats-Unis et, des 1977, de l'apparition, puis de l'élargissement sans précédent du déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis. L'évolution récente de l'économie américaine, à contre-courant des principales autres économies développées, incite les détenteurs d'actifs internationaux à prévoir une dépréciation du dollar et, en conséquence, à réduire leurs avoirs en dollars et à augmenter ceux libellés en d'autres monnaies, en particulier en francs suisses, afin d'éviter des pertes de change. *L'ampleur des mouvements de capitaux, traduisant des anticipations, entraîne des variations de taux de change qui ne reflètent probablement pas, ou pas encore, les réalités économiques.*

En conclusion, dans le système des changes flexibles, le cours de change d'une monnaie est déterminé par les anticipations qui orientent les mouvements internationaux de capitaux dont la quasi-totalité sont de nature spéculative, c'est-à-dire non liée aux échanges commerciaux ou aux mouvements de capitaux conventionnels. De ce fait et en raison de la faible durée d'application de ce système, *l'évolution des cours de change ne peut pas être actuellement exprimée de façon plus précise par des lois économiques, la seule constatation étant que l'offre et la demande d'une devise en déterminent le cours, c'est-à-dire le prix.* En particulier, l'affirmation que les évolutions des prix et des cours de change tendant à long terme à se compenser en accord avec la théorie de la parité du pouvoir d'achat ne peut pas être vérifiée à l'heure actuelle. Les fluctuations beaucoup plus accusées des cours de change que du mouvement des prix (y compris les taux d'intérêts) et des coûts relatifs sont particulièrement gênantes car elles risquent de peser de façon déterminante sur l'évolution de l'activité économique.

1) *Les interventions des banques centrales par des mesures monétaires et des Etats au moyen de leur politique économique distinguent le système des changes flexibles du flottement pur des monnaies.*

Finale^{ment}, la possibilité offerte aux différents pays par le flottement des monnaies de poursuivre une politique monétaire indépendante et obéissant à leurs propres objectifs économiques a pour conséquence d'entraîner de fortes fluctuations des taux de change. Inversement, le maintien d'une stabilité raisonnable des taux de change impose aux politiques économiques internes un fardeau extrêmement lourd.

Chapitre 3

APPRECIATION DU FRANC SUISSE

1. Hausse du franc suisse en 1978

L'année 1978 est caractérisée par une appréciation particulièrement forte du franc suisse par rapport aux autres monnaies : du début de l'année à mi-octobre, la hausse du franc est de 30,4 % par rapport au dollar, de 18,1 % par rapport au franc français et de 15,5 % par rapport au mark allemand.

Si l'on tient compte du fait que les exportations vers les Etats-Unis ne représentent que 6,6 % des exportations totales de la Suisse en 1977 et que la part des facturations en francs suisses est estimée, selon certaines sources, à plus de 80 % en moyenne pour le pays, il apparaît que le cours dollar/franc suisse n'est pas l'indicateur le plus représentatif de la situation générale sur le front des exportations. La valeur extérieure du franc suisse est évaluée de façon plus satisfaisante en prenant en considération un ensemble de monnaies. Ainsi, la hausse du franc pondérée en fonction des exportations vers les 15 principaux partenaires commerciaux de la Suisse (hausse effective), atteint, par exemple, 20,7 % de fin décembre 1977 à mi-octobre 1978 et 32,1 % durant les 12 derniers mois.

2. Capacité de concurrence

L'évolution du cours du franc suisse pèse sur la compétitivité de l'économie suisse dans la mesure où l'augmentation du cours nominal du franc excède les écarts entre les taux d'inflation en Suisse et à l'étranger, c'est-à-dire dans la mesure où les prix réels des produits suisses augmentent par rapport aux prix réels à l'étranger. La hausse des prix relatifs réels diminue la compétitivité de l'économie suisse tant sur les marchés internationaux que sur le marché intérieur, où les prix des produits étrangers, exprimés en francs suisses, ont tendance à diminuer.

La compétitivité n'est cependant qu'un aspect de la capacité de concurrence de l'économie suisse. En effet, les facteurs suivants sont également déterminants : la qualité des produits, l'éventail des gammes, le respect des délais de livraison, la qualité de l'assistance et des conseils techniques, l'octroi de garanties satisfaisantes, la qualité des services d'après-vente, l'implantation des réseaux de vente, le caractère oligopolistique des marchés, les conditions de financement (favorisées par les bas taux d'intérêts et l'abondance de liquidités en Suisse), les capacités d'innovation et d'adaptation au marché, la souplesse de l'appareil de production pour suivre les modifications de la composition de la demande mondiale et la possibilité d'accepter un rétrécissement des marges bénéficiaires. Puisque ces différents éléments caractérisent une large part de la production helvétique, il est permis de conclure que la compétitivité-prix ne

constitue pas la composante principale de la capacité concurrentielle de la Suisse¹⁾. La demande de produits suisses est donc relativement inélastique par rapport aux prix. La forte croissance des exportations suisses en 1974, 1976 et 1977, années où celles-ci constituèrent la composante la plus dynamique du produit intérieur brut (PIB)²⁾, en dépit de la revalorisation du franc suisse, confirme les considérations précédentes.

3. Hausse réelle du franc suisse

3.1. Du taux de change nominal aux taux de change réels

Dans les paragraphes précédents, on a montré que le taux de change franc/dollar n'est pas pleinement représentatif de la revalorisation du franc et que cette dernière devrait être mesurée en fonction d'un "panier" de monnaies. D'autre part, on a vu que si la hausse nominale pondérée (ou effective) du franc diminue apparemment la compétitivité-prix de l'économie suisse, elle ne pèse que beaucoup plus légèrement sur sa capacité de concurrence.

Dans ce paragraphe, l'évolution du taux de change réel du franc est examinée depuis 1965 sur la base de données recueillies par la BNS. Cette analyse se justifie en raison des grandes différences de taux d'inflation entre les pays. La procédure de calcul du taux de change réel utilisée est assez simple et ne tient compte que des rapports bilatéraux de concurrence entre la Suisse et les six principaux pays participant au commerce mondial (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon). En 1977, la Suisse écoule 48 % de ses exportations dans ces pays.

Le taux de change nominal est corrigé - déflaté - selon les rapports de prix entre la Suisse et l'étranger, autrement dit selon l'inverse des prix relatifs. Trois facteurs de correction ³⁾ - déflateurs - sont utilisés :

- les prix à la consommation, qui constituent un indicateur fréquemment utilisé pour mesurer le taux d'inflation ;
- les prix de gros, qui cernent mieux les biens faisant l'objet d'échanges internationaux ;
- les coûts unitaires de main-d'oeuvre, qui donnent une information plus directe sur la compétitivité-prix.

Ce dernier indicateur a l'avantage de refléter également les changements de productivité. Il ne se rapporte qu'à l'industrie et, s'il tient comp-

1) Dans la plupart des pays hautement industrialisés, les rapports de concurrence concernent principalement la qualité, la technique et les prestations accessoires aux produits.

2) Rappelons que le produit intérieur brut est égal au produit national brut diminué du solde net positif des transferts de revenus étrangers (il n'en-globe pas les revenus de résidents qui reçoivent des rémunérations découlant d'une production à l'étranger).

Si le PIB de 1977, en termes réels, est inférieur de 6,5 % à son niveau de 1974, le volume des exportations de 1977 dépasse de 12,0 % le niveau atteint en 1974. La part des exportations dans le PIB a passé de 32,5 % en 1974 à 36,7 % en 1977.

3) Le difficile problème de la comparabilité internationale des indices de prix et de coût n'est pas abordé dans ce document.

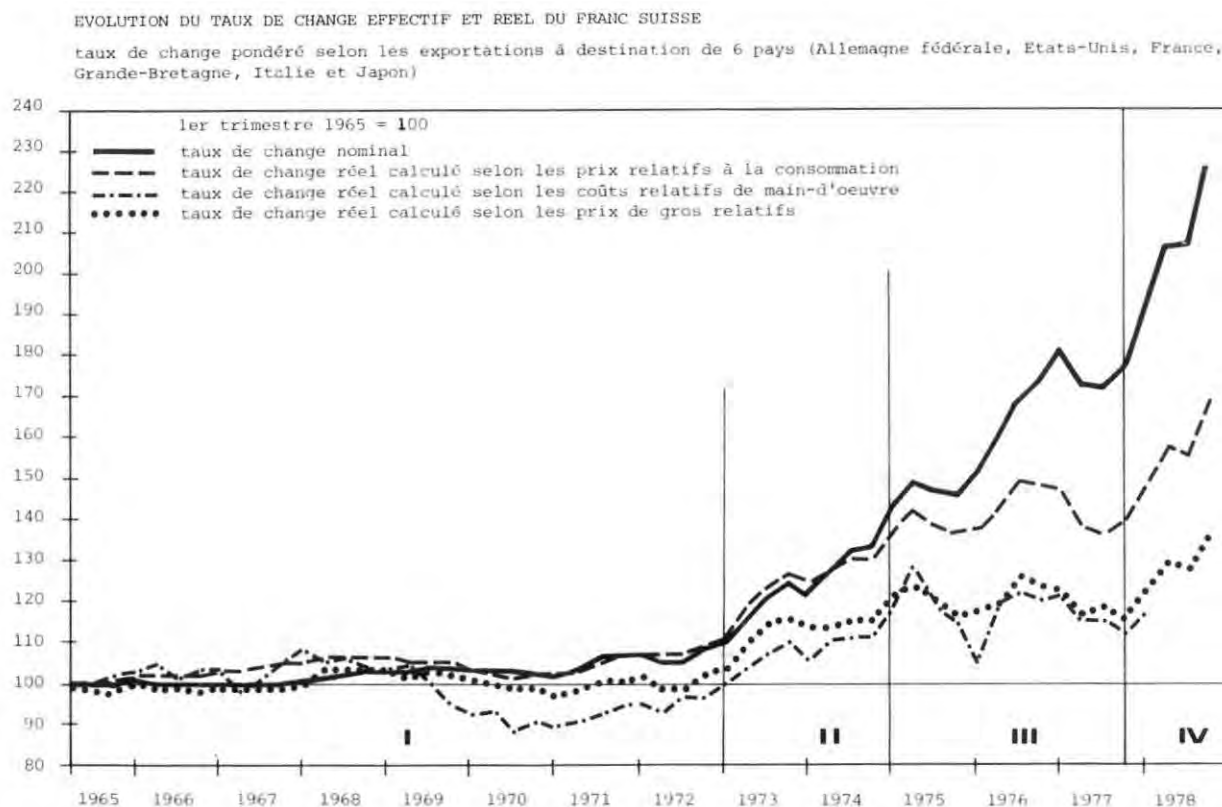
te des charges sociales liées aux salaires, il ne prend pas en considération les autres éléments du coût de production : coût du capital, achats de matières premières, etc.

Les calculs se font par trimestre (sur des données trimestrielles) afin d'atténuer les mouvements erratiques. Les indices de prix à la consommation sont désaisonnalisés mais non ceux des prix de gros et les indices trimestriels des coûts unitaires de main-d'oeuvre sont calculés par interpolation sur la base de données annuelles. C'est pourquoi ce déflateur ne peut pas être utilisé actuellement pour l'année 1978. Les résultats donnent des ordres de grandeur et des tendances car leur précision est limitée par de nombreuses difficultés statistiques.

L'évolution des taux de change pondérés réels permet de mesurer approximativement celle de la compétitivité-prix de l'économie suisse. Plus simplement et dans l'hypothèse que les différences de taux d'inflation se répercutent directement et complètement sur les taux de change nominaux, l'évolution du taux de change réel indiquerait le taux de revalorisation du franc à taux d'inflation égal dans chaque pays considéré.

3.2. Evolution des taux de change réels pondérés entre 1965 et 1978

Tout d'abord, les taux de change réels pondérés sont examinés et accompagnés de quelques commentaires sur l'évolution économique de la Suisse. Les taux de change réels du franc par rapport au dollar et au franc français sont présentés ensuite.



L'évolution du cours du franc suisse de 1965 à 1978 peut être décomposée en 4 périodes d'inégale durée.

Première période

La première période s'étend de 1965 à fin 1972-début 1973, c'est-à-dire jusqu'à la généralisation du système de changes flexibles. Durant celle-ci, la hausse nominale effective (pondérée) du franc s'élève à 10 %, la hausse réelle selon les prix à la consommation lui est légèrement supérieure, alors que la hausse réelle selon les prix de gros est beaucoup plus faible. Selon les coûts unitaires de main-d'oeuvre, le cours réel s'est déprécié et favorise la compétitivité de l'économie suisse. Cette période peut être divisée en deux phases : la première phase, jusqu'en 1969, est caractérisée par une grande stabilité du cours nominal et des cours réels puisque les coûts et prix relatifs sont, eux-mêmes, stables ; un léger désavantage de compétitivité par les prix est cependant visible. Dans la seconde phase de cette période, caractérisée par de nombreux changements de parité marquant la fin du régime des changes fixes, un léger avantage apparaît pour les prix par rapport à la phase précédente et un avantage plus considérable pour les coûts tant par rapport à la phase précédente qu'à 1965. Ainsi, on note une dépréciation du taux de change réel pondéré selon les coûts.

Les faibles variations des taux de change (réels) ainsi que des prix et coûts relatifs constatées sur l'ensemble de cette période traduisent les effets des différents mécanismes de transfert de l'inflation dans le régime de change fixe. Par ailleurs, l'écart persistant entre les prix et les coûts relatifs montre un accroissement des marges de profit en Suisse par rapport à l'étranger. Cette évolution permet d'expliquer la bonne résistance de l'appareil de production face à la hausse du franc dans la période suivante.

Deuxième période

Celle-ci, allant de 1973 à fin 1974, est caractérisée par des ajustements de cours importants liés à l'introduction des changes flexibles. La hausse nominale effective du franc atteint 30,0 % et les hausses réelles sont de 23,4 % selon les prix à la consommation, de 17,5 % selon les prix de gros et de 19,2 % selon les coûts unitaires de main-d'oeuvre. La mise en oeuvre d'une politique monétaire restrictive entraîne une hausse immédiate des cours de change alors que le niveau des prix et des coûts relatifs ne s'abaissent qu'en 1974. Cette évolution confirme l'explication selon laquelle les fortes hausses nominales du franc découlent des mouvements de capitaux sur les marchés monétaire et financier et des anticipations spéculatives et que ces hausses sont atténuées en termes réels avec un décalage de plusieurs mois.

En 1974, la crise économique commence à frapper la Suisse avant d'atteindre son paroxysme en 1975 et au début 1976. Cette crise, d'une ampleur considérable par rapport à l'étranger, résulte de la conjonction de la baisse de la demande mondiale et d'une stricte politique anti-inflationniste conduite par la Suisse. Le PIB réel de 1976 reste inférieur de 8,6 % à celui de 1974, la demande réelle baisse de 11 % entre 1973 et 1976 et l'emploi d'environ 12 %. Même après la reprise de 1976-1977, la Suisse reste le seul pays de l'OCDE où le niveau de l'activité économique demeure inférieur en 1977 et 1978 à celui enregistré en 1973.

Troisième période

La troisième période couvre les années 1975-1976 et les trois premiers trimestres 1977. Durant celle-ci, la hausse nominale du franc ralentit et s'élève à 23,1 %. Mesurée par les prix à la consommation, la compétitivité-prix de l'économie suisse reste pratiquement stable puisque la hausse réelle du franc ainsi estimée n'atteint que 1,5 %. En revanche, selon les prix de gros ou les coûts unitaires de main-d'oeuvre, le cours réel du franc diminue de respectivement 5,0 % et 5,1 %. *Cette évolution montre également que les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation sont à la fois cause et conséquence de la revalorisation du franc.*

L'économie suisse réalise durant cette période une profonde restructuration et rationalisation des activités que l'OCDE résume ainsi : "Les effets combinés de la faiblesse de la demande intérieure, du ralentissement de la croissance du commerce mondial et de l'exacerbation de la concurrence internationale résultant de l'appréciation du franc, ont incité les entreprises suisses à accélérer depuis 1974 le processus de restructuration et de redéploiement de leur production, engagé depuis plusieurs années. Selon un certain nombre d'études ou d'enquêtes menées en Suisse, ceci s'est traduit par une accentuation de la concentration des entreprises, l'abandon des gammes de production non rentables et la réorientation vers des produits spécialisés et/ou à forte valeur ajoutée et à haute intensité de capital. D'une manière générale, les entreprises ont accru leurs efforts de recherche et d'adaptation constante de leur production aux nouvelles exigences du marché. La tendance à implanter des centres de production à l'étranger paraît d'autre part s'être accélérée. Il est dès à présent trop tôt pour porter un jugement sur les résultats quantitatifs des actions entreprises, jugement qui nécessiterait par ailleurs des études approfondies. On peut toutefois noter qu'au cours des deux dernières années, la progression du volume des importations et des exportations de marchandises a été particulièrement vive, allant au-delà des effets de rattrapage après le recul des années 1974-1975 et traduisant à la fois un développement du taux de pénétration des produits suisses sur les marchés étrangers et des produits étrangers sur le marché suisse" (OCDE, Etudes économiques, Suisse, avril 1978). Cette intense restructuration est favorisée par la revalorisation du franc, qui pousse les entreprises à rechercher des gains de productivité afin de limiter les coûts de production.

L'évolution durant cette troisième période permet certaines constatations de portée plus générale qui sont développées à la fin de ce paragraphe.

Quatrième période

Dans la quatrième période, du dernier trimestre 1977 au troisième trimestre 1978, la hausse nominale pondérée du franc s'élève à 28,4 % et la revalorisation réelle atteint 20,9 % calculée selon les prix à la consommation et 18,3 % selon les prix de gros. Cette poussée du cours de change en termes nominaux et réels a une amplitude comparable, en un an, à celle enregistrée sur deux années, en 1973 et 1974. *Une telle poussée du cours du franc fera sentir pleinement ses effets au cours des prochains mois sur l'activité économique.*

L'évolution du taux de change réel est actuellement fortement influencée par la hausse nominale du franc, alors qu'il n'enregistrera que dans les mois à venir les effets des différences de taux d'inflation entre la Suisse et l'étranger.

L'analyse de l'évolution du cours de change réel montre, en effet, que ce dernier enregistre des fluctuations relativement régulières qui sont la conséquence de brusques hausses du cours nominal, d'une part, et de l'évolution assez régulière des écarts entre les mouvements des prix et coûts constatés entre la Suisse et l'étranger, d'autre part. Lorsque le cours de change nominal augmente fortement, le cours réel le suit, alors que lorsque le cours nominal est stable, le cours réel baisse.

Deux remarques :

A partir des enseignements de la troisième période, deux remarques peuvent encore être faites : la première sur le rôle des prix des biens importés et la seconde sur le degré de dépendance à l'égard de l'extérieur.

- I. Il a déjà été dit que les instruments de la politique monétaire ont largement été utilisés dans la lutte contre l'inflation. La hausse des prix, qui manifeste les tendances inflationnistes, a été grandement influencée en Suisse par les prix à l'importation en 1973. Depuis lors, les hausses des prix des biens importés sont non seulement plus faibles mais encore amorties par la revalorisation du franc. Cependant, des comparaisons internationales montrent que l'amortissement de la hausse des prix à l'importation est d'autant plus modéré, en termes relatifs, que l'appréciation des monnaies est forte.

Ce phénomène est vérifié et même amplifié dans le cas de la Suisse : tout d'abord, il est évident que plus le prix d'achat, exprimé en francs, baisse fortement, plus la part des dépenses de distribution et de vente en Suisse (transport, stockage, assurances, frais de commercialisation, etc.) augmente ; en outre, certains exportateurs étrangers, jouissant de positions dominantes sur le marché, augmentent parfois leur prix de vente pour le marché suisse ou introduisent, dans quelques cas, la facturation en francs ; enfin, le degré élevé de cartellisation de certains secteurs importants de l'économie suisse, notamment au niveau de l'importation, limite la répercussion des gains de change jusqu'à l'acheteur final¹⁾.

Le ralentissement de la hausse des prix et leur stabilité découlent partiellement de l'évolution des prix des biens importés. La diminution de la demande intérieure joue un rôle important en modérant la pression sur les prix. Indirectement, cette baisse influence également les prix à l'importation : par la modération des importations, elle contribue à la forte croissance de l'excédent de la balance des transactions courantes qui favorise la hausse du franc sur le marché des changes.

1) D'un point de vue strictement économique, il y a une différence selon que l'appropriation du gain de change soit le fait d'un fournisseur étranger ou d'un importateur suisse : dans le premier cas, il y a appauvrissement relatif de la Suisse alors que dans le second, il y a transfert de ressources à l'intérieur du pays.

Un dernier aspect de la baisse des prix à l'importation est sa faible répercussion (directe) sur les prix à l'exportation. Compte tenu du haut coefficient de valeur ajoutée de la production suisse, particulièrement dans les activités exportatrices, la part de la valeur des biens importés dans celle du produit final est relativement faible ; l'impact direct des prix à l'importation sur les prix à l'exportation est donc minime.

- II. Le degré de dépendance de la Suisse par rapport à l'extérieur, mesuré par la part des exportations et des importations de biens et services par rapport au PIB, s'est accru depuis 1970. A cette date, tant pour les exportations que pour les importations, il était inférieur au degré constaté pour d'autres pays développés de petite taille. Jusqu'en 1973, pour les exportations, il augmenta moins rapidement en Suisse que dans les autres pays comparables alors que dès cette année, il s'accroît plus fortement en Suisse qu'à l'étranger en raison, d'une part, d'une croissance particulièrement forte des exportations suisses malgré la revalorisation du franc et, d'autre part, de la baisse du PIB en termes réels, sous l'influence du repli de la demande intérieure. De ce fait, l'économie suisse devient relativement plus vulnérable à la conjoncture internationale et la diminution de la capacité de concurrence de la Suisse a des conséquences plus marquées sur l'activité intérieure.

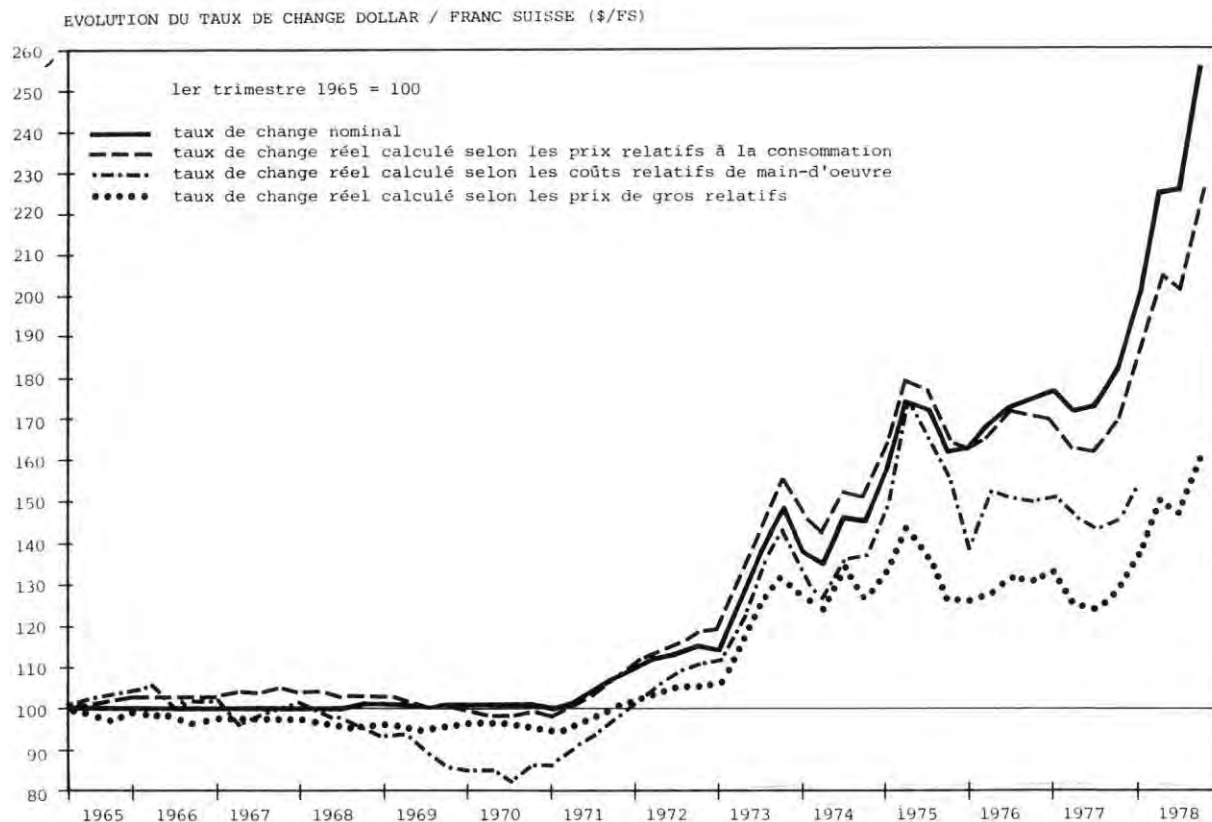
Une autre conséquence de l'accroissement soutenu des exportations après leur chute de 1975 est l'apparition de considérables excédents de la balance des transactions courantes. Ceux-ci s'expliquent également par une reprise plus modérée des importations lors des deux dernières années. Ces excédents, de l'ordre de 2 % à 2,5 % du PNB jusqu'en 1974, s'élèvent à environ 6,5 % du PNB en 1976 et 1977¹⁾, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé des pays de l'OCDE. En 1976, cet excédent est, en chiffres absolus, comparable à ceux de l'Allemagne et du Japon ; en 1977, il est identique à celui de l'Allemagne mais nettement inférieur à celui du Japon. De tels excédents pèsent également de façon déterminante sur l'évolution du cours du franc.

3.3. Evolution du cours du dollar par rapport au franc suisse

L'évolution nominale du taux de change du franc par rapport au dollar correspond dans son mouvement à l'évolution du taux de change pondéré du franc. Les fluctuations du cours du dollar ont cependant une amplitude beaucoup plus marquée. La revalorisation réelle du franc par rapport au dollar est également forte. Ceci s'explique par de meilleures performances des Etats-Unis comparativement à la Suisse en ce qui concerne l'évolution des prix à la consommation et des coûts unitaires de

1) Chiffres tirés des comptes nationaux établis d'après le Bureau fédéral de statistique.

main d'oeuvre entre fin 1971 et fin 1974 de sorte que, à cette date, les taux de change réels selon les prix à la consommation et les coûts unitaires de main-d'oeuvre dépassaient le taux de change nominal. Dès 1975, les écarts entre le cours nominal du dollar et les cours réels selon les prix de gros et les coûts unitaires de main-d'oeuvre augmentent fortement.



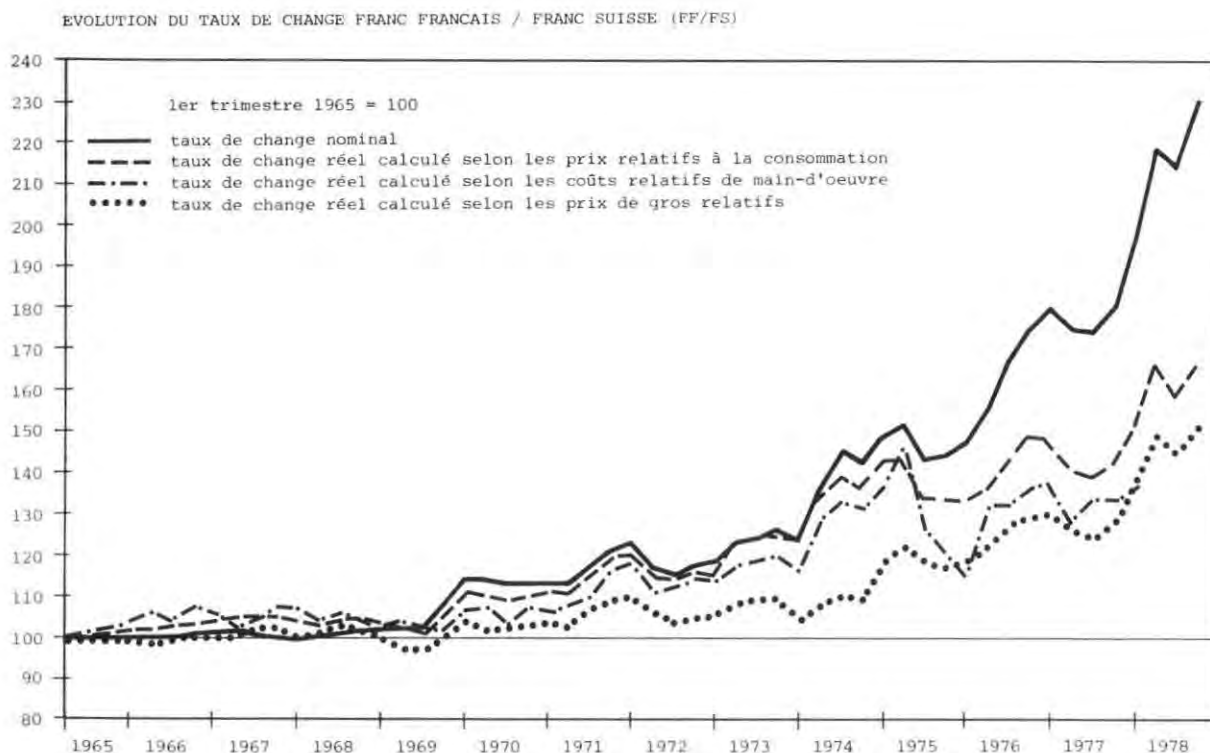
3.4. Evolution du cours du franc français par rapport au franc suisse

Le taux de change nominal du franc français et le taux réel selon les prix à la consommation sont proches des mêmes taux pondérés calculés pour l'ensemble des six pays pris en considération. Les taux de change réels selon les prix de gros ou les coûts unitaires de main-d'oeuvre sont supérieurs aux taux pondérés correspondants. Ce qui traduit de meilleures performances sur le plan des prix et des coûts en France que dans les cinq autres pays pris en considération.

De 1969 à fin 1972, le cours du franc suisse nominal s'est apprécié d'environ 20 % par rapport au franc français à la suite de la dévaluation du franc français en août 1969, de la réévaluation du franc suisse

se en mai 1971 et de l'ajustement général des taux de change de fin 1971. De 1973 à mi-1974, le taux de change nominal du franc suisse par rapport au franc français augmente de plus de 15 % et les taux réels déflatés selon les prix à la consommation et les coûts unitaires de main-d'oeuvre suivent la même évolution.

Il est intéressant de constater que le taux de change réel déflaté selon les prix à la consommation a faiblement fluctué de mi-1974 jusqu'au quatrième trimestre 1977 restant à un niveau proche de celui atteint en 1974 alors que le taux de change nominal s'est élevé de 25 à 30%. Si l'on admet la justesse des instruments de mesure utilisés, on peut en conclure que les consommateurs qui s'approvisionnent en France sont soumis à une sorte d'"illusion monétaire", c'est-à-dire qui'ils raisonnent en termes nominaux, ou qu'ils ont un temps de réaction extrêmement lent, ou encore que l'équipement commercial nécessaire à satisfaire leurs besoins s'est progressivement mis en place en France voisine.



document II

enquête auprès d'un échantillon d'entreprises

Introduction

La principale démarche du SCS dans le cadre de l'interpellation Revaclier a consisté à s'adresser directement à un certain nombre d'entreprises du canton afin de pouvoir apprécier le plus concrètement possible les conséquences de la valeur relativement élevée du franc suisse (ci-après FS) sur l'évolution de leurs affaires.

Compte tenu du délai imparti et des moyens à disposition, il a été décidé de renoncer à une enquête sur la base d'un échantillon statistique représentatif de l'ensemble de l'économie genevoise. Par conséquent, il a été admis de s'en tenir à une consultation au sein des principales branches susceptibles d'être touchées par les problèmes monétaires et de constituer un échantillon d'entreprises considérées comme caractéristiques de leur branche et représentant généralement la majeure partie du volume des affaires de celle-ci.

Un questionnaire a été mis au point par le SCS en collaboration avec le chef du DEP et un représentant des milieux privés de l'économie. Il comprenait 6 questions portant sur les 3 thèmes suivants, qui intéressent l'ensemble des entreprises interrogées :

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées;
2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies;
3. Evolution récente du chiffre d'affaires (ci-après : CA) et facteurs responsables de cette évolution.

Il a été jugé opportun d'ouvrir un quatrième paragraphe intitulé "Autres commentaires" pour les sociétés multinationales et l'hôtellerie.

En outre, 3 questions supplémentaires ont été posées aux établissements de crédit, afin d'obtenir leur opinion quant aux conséquences des problèmes monétaires sur les affaires locales.

Le questionnaire a été adressé à 77 entreprises et à 2 organisations professionnelles. Les petits industriels en métallurgie et les petits détaillants en alimentation ont été contactés à travers leur organisation professionnelle, soit l'Union des petites et moyennes industries de la métallurgie et branches annexes du canton de Genève (UPIM) pour les premiers et la Fédération genevoise des sociétés de détaillants (FGSD) pour les seconds. Ces organisations ont demandé à quelques-uns de leurs membres de remplir le questionnaire.

Sur les 77 entreprises consultées, 59 ont répondu de façon complète, auxquelles il convient d'ajouter les questionnaires retournés par 3 membres de l'UPIM et 4 commerçants rattachés à la FGSD. Le taux de réponse, de l'ordre de 80%, peut être considéré comme satisfaisant.

D'un point de vue qualitatif, les renseignements obtenus varient d'une entreprise à l'autre. Certaines questions n'ont pas toujours été bien comprises et, dans quelques cas, les réponses ne permettent pas de tirer des conclusions valables pour l'ensemble de la branche. Les réponses des banques aux 3 questions supplémentaires, qui ont permis de compléter utilement les renseignements communiqués par les autres entreprises, font l'objet d'un commentaire à la fin de la synthèse générale de l'enquête (point 4).

Les résultats de l'enquête sont présentés en deux chapitres :

Chapitre 1 : Synthèse générale

Chapitre 2 : Synthèse par branche

Chapitre 1

SYNTHESE GENERALE

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises

Les limites de l'enquête qui viennent d'être définies ne permettent pas de mesurer de façon précise la dépendance des entreprises localisées à Genève en matière d'échanges commerciaux avec l'étranger.

Toutefois, on peut remarquer que la grande majorité des réponses mentionnent une telle dépendance, qu'il s'agisse des sources d'approvisionnement, des débouchés ou de la clientèle. Cela n'est guère surprenant si l'on tient compte des caractéristiques de l'économie genevoise, en particulier, des facteurs géographiques (position centrale de la Suisse dans l'Europe et proximité de la zone frontalière limitrophe par rapport à tous les points du canton).

Il apparaît nettement que le degré de dépendance varie assez fortement d'une branche à l'autre voire, au sein d'une même branche, d'une entreprise à l'autre. On note aussi des différences selon le genre de dépendance (importations, exportations, clientèle).

Les principales branches importatrices sont les suivantes :

- industrie alimentaire et tabac
- industrie chimique
- commerce de gros
- commerce de détail (en partie)

Les branches dépendant étroitement des exportations sont les suivantes :

- tabac
- industrie chimique
- métallurgie (surtout les grandes entreprises), machines et appareils
- horlogerie-bijouterie.

La clientèle résidant à l'étranger joue un rôle prépondérant pour les branches suivantes :

- horlogerie-bijouterie (fabricants et détaillants)
- sociétés multinationales
- commerce de détail (en partie)
- banques
- hôtellerie

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

A l'exception des assurances, toutes les branches interrogées ressentent les effets de la hausse du FS par rapport aux autres monnaies. Les influences négatives du comportement de notre monnaie sont particulièrement ressenties par les entreprises industrielles qui produisent des articles nécessitant un long

délai de fabrication et par les détaillants dont une part importante de la clientèle réside à l'étranger (notamment les frontaliers et les touristes).

D'après plusieurs réponses, il ressort que le FS a dépassé le seuil au-dessous duquel il est encore possible de maintenir intacte la marge bénéficiaire. Ainsi, pour de nombreux fabricants, les éléments compensateurs tels que les mesures de rationalisation internes à l'entreprise, le bas niveau des taux d'intérêt et de l'inflation en Suisse ou encore la garantie de la Confédération contre les risques à l'exportation ne parviennent plus à empêcher un rétrécissement des marges voire, dans certains cas, une perte.

On observe également que l'effet positif de l'évolution du FS sur les achats de matières premières, produits semi-finis et finis à l'étranger ne s'exerce pas de la même manière sur toutes les branches et toutes les entreprises.

En effet, on a déjà relevé que leur degré de dépendance à l'égard de sources d'approvisionnement étrangères est très variable. En outre, l'attitude des fournisseurs étrangers et des importateurs suisses en matière de prix peut être différente d'un groupe d'articles à un autre (voir ci-après les indications communiquées par certains détaillants).

On mettra enfin l'accent, dans le secteur des services, sur trois conséquences négatives de la situation monétaire :

- pour les sociétés multinationales établies dans le canton, une augmentation des coûts relatifs à la conduite des affaires depuis la place de Genève;
- pour les banques, la diminution de la contrevaletur en francs suisses des commissions prélevées en monnaies étrangères et des intérêts sur crédits en monnaies étrangères;
- pour l'hôtellerie, la baisse du nombre de nuitées et de la durée de séjour.

3. Evolution du CA et facteurs responsables de cette évolution

Selon les données communiquées par les entreprises qui ont accepté d'indiquer l'évolution récente de leur CA, on remarque qu'en 1977 et par rapport à 1973, le CA était plus élevé pour 66% d'entre elles, moins élevé pour 29% et inchangé pour 5%. Les résultats de l'année en cours estimés à partir des 8 premiers mois, montrent des proportions sensiblement différentes : CA plus élevé pour 41% des entreprises, moins élevé pour 46% et inchangé dans 13% des cas.

Il semble donc que les entreprises interrogées ont assez bien résisté, jusqu'à l'an dernier, à l'influence négative de certains facteurs, en particulier aux effets de la hausse du FS. En revanche, les estimations relatives aux 8 premiers mois de l'année en cours traduisent une attitude pessimiste dans la majorité des réponses. Ces constatations sont d'autant plus alarmantes qu'elles s'appliquent même à des branches structurellement fortes à Genève, comme la chimie, le commerce de gros ou l'hôtellerie. L'évolution précitée se reflète également dans les réponses des détaillants (voir tableau de la page 40).

Pour ce qui touche aux éléments responsables de ces développements, la majorité des réponses placent les problèmes monétaires en tête des facteurs de diminution du CA et l'innovation ainsi que les mesures de rationalisation parmi les principaux facteurs d'augmentation.

4. Informations complémentaires communiquées par les établissements de crédit

4.1. Incidences du comportement du marché des changes sur les affaires de la clientèle industrielle et commerciale exerçant son activité à Genève

Au cours de ces cinq dernières années, des difficultés sont apparues dans un certain nombre d'entreprises, en particulier celles tournées vers l'exportation et celles au service de la clientèle étrangère de passage : baisse des entrées de commandes (dans l'industrie), recul du CA, perte de compétitivité, compression des marges bénéficiaires. Le commerce de détail est sévèrement touché, surtout en raison de la concurrence des produits français vendus meilleur marché de l'autre côté de la frontière. Les investissements sont en régression dans l'hôtellerie. En revanche, certains importateurs enregistrent une hausse de leurs bénéfices, de même que les entreprises "vendant du tourisme" (agences de voyages, etc.).

4.2. Plaintes de la clientèle genevoise au sujet du FS

Les quatre établissements de crédit consultés sont unanimes : à part quelques exceptions, leurs clients résidant à Genève se plaignent de l'évolution récente du FS. Outre les problèmes affectant les entreprises industrielles et commerciales, les banques mentionnent les pertes subies par certains clients privés locaux sur les valeurs mobilières étrangères ainsi que le caractère maussade et l'absence de volume des bourses suisses résultant des mesures d'interdiction d'achat de valeurs suisses.

4.3. Influence de la baisse des taux d'intérêt sur l'évolution du crédit à Genève au cours de ces cinq dernières années

Il ressort des réponses communiquées par les banques que la baisse des taux d'intérêt n'a pas été, au cours de ces dernières années, un élément déterminant pour l'évolution du crédit à Genève. Ce dernier dépend principalement de l'état de la conjoncture interne et externe. Or, sur ce point, on constate que les effets de la récession tendent à compenser l'influence stimulante du recul des taux d'intérêt. On notera toutefois que ce phénomène a été observé jusqu'ici surtout en matière de crédit commercial et, pour certaines banques, de crédit à la consommation (faiblesse de la demande intérieure). Pour leur part, les crédits à l'exportation se sont bien développés ces dernières années mais la situation actuelle (stagnation des exportations) est, selon l'un des établissements interrogés, susceptible de renverser cette tendance.

En revanche, la baisse des taux d'intérêt a joué un plus grand rôle pour un type particulier de crédits : il s'agit des crédits hypothécaires, dont l'allègement de la charge a certainement favorisé l'accession à la propriété individuelle (demande de villas soutenue, en dépit d'un net recul en 1976).

Chapitre 2

SYNTHESE PAR BRANCHE

INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET TABAC

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 3

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

En ce qui concerne les fabricants de conserves alimentaires, les importations représentent une part assez importante du CA de la plus grande entreprise de la branche de Genève, alors que la quasi-totalité de ses produits sont écoulés sur le marché suisse. Un fabricant de plus petite taille, dont la production est plus spécialisée, ne dépend absolument pas de l'étranger, ni pour son approvisionnement ni pour ses débouchés.

Les producteurs de cigarettes sont influencés par le facteur "étranger" tant du côté des importations que de celui des exportations.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Les fabricants de conserves alimentaires sont touchés de trois façons : accroissement de la concurrence étrangère (produits finis importés meilleur marché que les produits suisses correspondants), approvisionnement des consommateurs résidant à Genève ou frontaliers en France voisine, ralentissement des achats effectués par les touristes.

Pour leur part, les producteurs de cigarettes souffrent de l'arrêt des ventes à la frontière italo-suisse (exportation 2) et d'une diminution sensible des ventes aux touristes. Ces effets négatifs sont toutefois compensés, en partie, par l'obtention de contrats de fabrication à façon destinée au Moyen-Orient.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Il ressort que les fabricants de conserves alimentaires ont vu leur CA évoluer de façon différente au cours de ces dernières années selon qu'il s'agisse d'une entreprise de grande ou de petite taille. Il semble, en effet, que la maison de plus grande envergure soit mieux à même de faire face aux facteurs négatifs en lançant de nouveaux produits et en étendant son réseau de distribution.

Les ventes de cigarettes ont passé par un creux en 1975 (arrêt de l'exportation 2) pour se reprendre par la suite et rejoindre actuellement, voire dépasser légèrement, le niveau enregistré en 1973 (exportation de productions à façon vers le Moyen-Orient).

Parmi les éléments négatifs non liés directement au comportement du FS, mentionnons la congélation par les consommateurs pour les fabricants de conserves, la campagne "anti-tabac" et une concurrence très vive pour les producteurs de cigarettes.

ARTS GRAPHIQUES

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 2

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Une des entreprises interrogées exporte une partie relativement modeste de sa production.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Les entreprises qui achètent leurs matières premières en Suisse sont pénalisées par rapport à celles qui les importent.

Les produits exportés font l'objet de devis libellés en monnaies étrangères. Le poids des différences de change est d'autant plus lourd que la période séparant le devis du paiement de la facture est longue (dans certains cas, plus d'un an).

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Sur la base des réponses reçues, il est impossible de déceler une évolution très nette dans un sens ou dans l'autre : on note tout au plus une certaine progression des affaires de 1973 à 1975 suivie d'un ralentissement plus ou moins accentué suivant les entreprises. Parmi les facteurs influençant négativement les résultats, ont été mentionnés les suivants : réduction de la demande, concurrence accrue, niveau du FS, hausse des salaires et des charges sociales.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 4

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

L'activité des entreprises de cette branche est fortement dépendante de l'étranger. La part des biens et services importés et exportés par ces entreprises varie approximativement de 30 à 100 %, dont, en moyenne, 30 % en provenance ou à destination des pays du Marché Commun et 10 % environ de la France. Ces proportions devraient rester les mêmes pendant la période 1978-1979.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Les entreprises soulignent les effets "désastreux" des cours de change flexibles :

- perte de compétitivité aussi bien à l'étranger qu'en Suisse,
- concessions sur les marges "étant donné l'impossibilité d'obtenir des clients étrangers des prix allant au-delà du niveau de l'inflation locale",
- compensations exigées par les clients étrangers, qui subissent des pertes de change sur les factures, la plupart de ces dernières étant libellées en FS.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Malgré les problèmes de change susmentionnés, le CA des entreprises consultées marque une nette progression depuis 1975. Les causes de cette augmentation les plus souvent citées sont la qualité, l'innovation et la réputation des produits suisses de cette branche.

En revanche, les prévisions pour 1978-1979 sont plutôt pessimistes. Sous l'effet, en particulier, de la valeur élevée du FS, de pertes de change, et de la récession internationale, les CA devraient évoluer de façon négative.

Pendant cette période, la surévaluation du FS devrait se répercuter plus profondément sur l'activité de la branche à Genève, en favorisant notamment un processus continu de décentralisation de la production en direction de pays à monnaie plus faible et en donnant lieu à des difficultés d'emploi à Genève même, dues à la réduction de la demande et aux efforts de rationalisation.

METALLURGIE, MACHINES ET APPAREILS

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 11 (dont 3 membres de l'UPIM)

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

1.1. Entreprises rattachées à l'UIM

La majorité des membres de l'UIM ayant répondu à l'enquête exercent une activité dépendant du marché national pour leur approvisionnement en matières premières et produits semi-finis et, en grande partie, de l'étranger pour l'écoulement de leurs articles (pour 4 entreprises, les exportations représentent, approximativement, de 80 à 95% de leur CA). La part du Marché Commun est souvent importante (5 entreprises indiquent des pourcentages compris entre 15 et 60%). Celle de la France oscille autour de 10%. Les chiffres avancés pour les Etats-Unis sont extrêmement variables (de 0 à 16%).

Les estimations pour 1978-1979 communiquées par les entreprises ne sont pas assez complètes pour avoir une idée claire de l'évolution des exportations dans le court terme. D'après les quelques chiffres disponibles pour 1978-1979, on ne voit pas de changements notables par rapport à la moyenne 1973-1977. On retiendra la remarque d'une entreprise, selon laquelle la part des exportations devrait augmenter chaque année pour compenser la diminution relative du marché suisse.

1.2. Entreprises rattachées à l'UPIM

Les trois entreprises ayant rempli le questionnaire ont vu leurs ventes à l'étranger, principalement vers le Marché Commun, s'accroître au cours de ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre pendant la période 1978-1979. Il n'est toutefois pas certain que ces indications soient significatives pour l'ensemble des membres de l'UPIM, dont la production est plutôt destinée au marché suisse.

On observe que ces entreprises dépendent de l'étranger pour leur approvisionnement en matières premières et en produits semi-finis dans une plus forte proportion que les maisons membres de l'UIM.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

2.1. Entreprises rattachées à l'UIM

La hausse du FS rend les entreprises moins compétitives aussi bien sur les marchés étrangers, particulièrement en France, que sur le marché national où la concurrence étrangère est vive. Ainsi, certains clients étrangers sont amenés à ajourner leurs achats ou à demander des rabais. Dans ce dernier cas, les entreprises doivent consentir soit à une diminution de

leur marge bénéficiaire, soit à l'absence de gain et même, pour certaines affaires, à une perte.

Il n'est plus possible de répercuter complètement les hausses de prix de revient et la compensation résultant de taux d'intérêt et d'inflation plus faibles qu'à l'étranger ne suffit plus. Il apparaît d'ailleurs que, malgré des taux d'intérêt avantageux, certains clients étrangers renoncent à s'endetter en FS en raison de la constante appréciation de notre monnaie.

La rapidité de la hausse du FS, le niveau atteint actuellement par notre monnaie et l'inertie propre à la production de plusieurs entreprises de la branche rendent la situation très délicate (selon l'une des réponses, cette dernière sera même très grave dès fin 1979).

2.2. Entreprises rattachées à l'UPIM

Les petits industriels de la branche éprouvent également de plus grandes difficultés en raison du comportement du FS. Ces problèmes sont d'autant plus vivement ressentis qu'il s'agit d'entreprises de petite taille et que l'implantation de certaines d'entre elles sur les marchés étrangers est un phénomène récent.

Des rabais supplémentaires doivent être consentis (en particulier, en Italie) et la concurrence de produits étrangers, notamment en provenance des Etats-Unis ou d'Allemagne, est toujours plus grande.

Une entreprise reconnaît que l'achat de matières premières à l'étranger est devenu plus avantageux.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

3.1. Entreprises rattachées à l'UIM

Avant tout autre commentaire, on notera que, dans le domaine d'activité propre à ces entreprises, le CA établi sur la base de la facturation ne permet pas toujours une appréciation correcte de la marche réelle des affaires, en raison de la longueur des délais de livraison : une entreprise mentionne un décalage moyen de 18 mois environ entre l'entrée de la commande et la facturation. C'est la raison pour laquelle cette entreprise a complété le questionnaire en ajoutant l'évolution des entrées de commandes. Elle est toutefois la seule à fournir ce renseignement complémentaire.

La même maison attire l'attention sur le fait que certaines affaires, dont la préparation exige plusieurs années, portent sur des montants pouvant atteindre jusqu'à 30% du CA. Le gain ou la perte d'une commande de ce genre peut donc modifier profondément une statistique annuelle.

Sur la base des chiffres obtenus, on constate que seules 3 maisons ont indiqué une progression de leur CA entre 1973 et 1977. En outre, l'éventail des variations est assez large (meilleure performance : + 17%; moins bonne : - 30%).

Les facteurs de diminution mentionnés par les entreprises sont les suivants : recul général des investissements, baisse de la construction en Suisse, situation monétaire, situation économique difficile sur plusieurs marchés importants, accroissement de la concurrence (en particulier de pays à bas salaires), mesures protectionnistes. Le recul des investissements et la situation monétaire viennent en tête des facteurs précités.

Parmi les éléments permettant à certaines entreprises de freiner l'évolution défavorable de leurs affaires, on relèvera la mise sur le marché de nouveaux produits, de plus grandes efforts dans le domaine commercial (en vue d'étendre le réseau de vente), la qualité de fabrication, une reprise des investissements aux Etats-Unis.

Sauf dans deux cas, les chiffres communiqués pour les 8 premiers mois de 1978 restent inférieurs au niveau de 1973 : ils sont toutefois relativement bons si l'on tient compte des facteurs négatifs mentionnés ci-dessus.

3.2. Entreprises rattachées à l'UPIM

Sur les 3 réponses reçues, 2 font état d'un accroissement des ventes entre 1973 et 1977 (dans un des cas, la progression est de 15%), la 3ème montrant une stagnation. Les résultats disponibles pour les 8 premiers mois de 1978 sont plutôt favorables.

Les facteurs de diminution mentionnés par les entreprises sont les suivants : prix peu compétitifs (surtout depuis le début de l'année en cours), cherté du FS, coût trop élevé de la main-d'oeuvre, baisse brutale de la conjoncture en Suisse, exportations insuffisantes, lenteur de l'information sur la situation du marché suisse. Pour leur part, les facteurs d'augmentation cités sont la rationalisation de la production, l'extension du réseau de ventes, la brièveté des délais de livraison, la compétitivité des prix jusqu'à fin 1977, la qualité de fabrication.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Nombre des entreprises ayant répondu au questionnaire : 5

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Trois des entreprises ayant répondu produisent des articles d'horlogerie-bijouterie variés, finis et semi-finis, de grande diffusion. Deux autres sont spécialisées dans les articles du haut de la gamme.

La dépendance de l'ensemble de ces entreprises envers l'étranger est nulle ou faible en ce qui concerne les importations (de 0 à 15%) mais très forte dans le domaine des exportations et de la clientèle.

L'activité de quatre fabricants dépend à près de 100% de débouchés étrangers. L'un deux est concerné indirectement car il produit des éléments constitutifs de la montre qu'il fournit à d'autres maisons suisses. Les exportations des deux entreprises qui produisent des articles de luxe sont destinées, pour une part de 20 à 35%, aux pays du Marché Commun et, à raison d'environ 10% aux Etats-Unis. Les chiffres annoncés pour 1978-1979 restent pratiquement inchangés par rapport à la moyenne 1973-1977.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Les effets de la valeur relativement élevée du FS sur l'industrie horlogère tels qu'ils apparaissent à travers l'échantillon sont essentiellement négatifs. Pour les entreprises produisant des pièces d'horlogerie à monter, les commandes diminuent. Les clients de ces sous-traitants préfèrent s'approvisionner à l'étranger ou dans d'autres régions de Suisse (Jura) où les salaires sont moins élevés.

Pour l'ensemble de l'industrie horlogère genevoise et, spécialement, pour les maisons orientées principalement vers l'exportation, les conséquences de la parité élevée du FS sont nombreuses et particulièrement défavorables. Ces conséquences peuvent être

- directes : pertes de change dans les sociétés affiliées à l'étranger;
"explosion" des prix en monnaies étrangères des produits suisses;
perte de compétitivité pour les produits horlogers courants ou de niveau moyen;
- indirectes : difficultés accrues de trésorerie pour les agents généraux et les détaillants (magasins d'horlogerie-bijouterie);
diminution de la marge bénéficiaire par suite des avantages consentis aux clients;
baisse des commandes;
danger de chômage et de licenciements.

3. Evolution du CA et facteurs responsables de cette évolution

Deux évolutions divergentes du CA apparaissent dans les réponses des entreprises horlogères à l'enquête.

Deux entreprises, l'une productrice de produits courants et de pièces de montage, l'autre d'articles de luxe, voient leur CA baisser nettement de 1973 à 1977 (de 100 à 67 pour l'une et de 100 à 80 pour l'autre).

Les causes citées en appui de cette évolution sont celles évoquées sous le point 2, et, pour l'une des deux maisons, la récession mondiale et les mesures protectionnistes.

Deux autres entreprises, dont la production se répartit de la même façon que les deux maisons précédentes, déclarent une augmentation du CA pendant la même période (respectivement de 100 à 105 et de 100 à 165).

Selon la première de ces deux maisons, spécialisée dans la fabrication de pièces constitutives, la progression de son CA résulte du lancement de nouveaux produits, d'une restructuration et d'une gestion plus efficace. Pour la seconde, qui produit surtout des montres de luxe, les facteurs d'augmentation sont principalement la qualité de ses articles, le contrôle de son réseau de distribution (à l'échelon des grossistes) et sa politique de marque. Les chiffres annoncés pour les 8 premiers mois de 1978 accentuent l'évolution qui vient d'être commentée.

Si l'on s'en tient uniquement aux résultats de l'enquête, on observe donc, contrairement à une idée assez répandue, que le comportement récent des CA dans l'horlogerie-bijouterie genevoise n'est pas lié à la composition des gammes de fabrication et que les produits de luxe ne sont pas forcément à l'abri des intempéries monétaires.

COMMERCE DE GROS

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 5

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Quatre grossistes ne sont concernés par l'étranger qu'à travers les importations. La part de ces dernières au CA varie de 10 à 80 % suivant les entreprises. Le cinquième, spécialisé dans les produits pharmaceutiques, ne subit pas d'effets directs et très peu d'effets indirects de la valeur relativement élevée du FS. La quasi totalité de son mouvement commercial s'effectue entre la Suisse et Genève.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Deux entreprises de gros importatrices signalent, comme effet positif de la valeur élevée du FS, les gains sur les prix d'achat facturés en monnaies étrangères, qui permettent notamment de ne pas répercuter sur les prix de vente les hausses annoncées par les fournisseurs étrangers.

En revanche, un importateur d'automobiles se plaint de voir sa marge brute baisser : en effet, ses fournisseurs, qui facturent en FS, n'ont pas suffisamment tenu compte de la hausse de ce dernier et il doit faire face à de fortes pressions concurrentielles. En outre, il lui arrive de perdre des clients qui, en dépit des difficultés administratives, achètent leur véhicule à l'étranger. Un garage constate que moins d'étrangers viennent en Suisse pour acquérir leur voiture ou pour des réparations. Il souffre également du prix relativement élevé des produits importés.

Le grossiste exerçant toutes ses activités en Suisse mentionne deux effets indirects qui peuvent affecter les produits cosmétiques, sanitaires et d'hygiène ainsi que les médicaments délivrés sans ordonnance (ces articles ne représentent toutefois qu'un très faible pourcentage de son CA) : la baisse du tourisme à Genève et les achats effectués dans la région française limitrophe.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

A l'exception d'un importateur d'automobiles, les CA des entreprises de commerce de gros consultées à Genève se sont nettement élevés pendant la période 1973-77. Ils semblent marquer une stagnation en 1978.

Les facteurs suivants agissent négativement sur l'évolution du CA :

- concurrence entre les entreprises indigènes;
- stagnation du commerce de détail;
- répercussion incomplète de la hausse du FS de la part des fournisseurs;
- achats de la clientèle suisse à l'étranger.

Les facteurs d'augmentation cités sont :

- stabilité, voire baisse des prix de certains articles;
- prestations plus importantes à la clientèle;

- lancement de nouveaux produits et recherche de nouveaux clients;
- pour les vendeurs d'automobiles, reprise de la demande, dès 1975, due à la réalisation des intentions d'achat qui avaient été reportées à la suite de la crise pétrolière de 1973.

SOCIETES MULTINATIONALES

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 7

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Par définition, les multinationales sont dépendantes de l'étranger. Toutes celles interrogées le sont par la clientèle résidant à l'étranger, trois par les importations et les exportations de biens et services. Il faut encore préciser que la majorité d'entre elles n'ont pas d'activité industrielle en Suisse et que leur fonction à Genève est essentiellement de servir de centre de gestion administrative ou de distribution pour l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique.

Près de 100 % de la clientèle des entreprises multinationales consultées résident à l'étranger. Dans la majorité des cas, elles réexportent la presque totalité des produits qu'elles reçoivent de l'étranger, principalement du Marché Commun et des Etats-Unis.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

L'ensemble des multinationales interrogées s'accordent sur deux effets principaux négatifs de la valeur relativement élevée du FS :

- Tout d'abord, la hausse de la valeur du FS représente une augmentation inévitable et très importante des coûts relatifs à la conduite des affaires depuis la place de Genève pour chaque compagnie multinationale. Les frais généraux (salaires, frais administratifs, frais de déplacement, impôts directs et indirects, loyers, etc.), payés en FS mais facturés en dollars pour la totalité de ces entreprises, deviennent de plus en plus lourds, d'où "une tendance à considérer la Suisse comme un pays trop cher pour le maintien d'une direction européenne".
- En deuxième lieu, "pour les multinationales dont une grande part des actifs sont en monnaies étrangères, la montée du FS se traduit par d'importantes pertes de change, qui réduisent sensiblement les bénéfices et diminuent en même temps les recettes fiscales cantonales et fédérales".

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Deux entreprises seulement ont transmis des renseignements sur l'évolution de leur CA.

Dans un cas le CA est plutôt stagnant, avec une tendance à la baisse en 1978 (sur la base des 8 premiers mois). Dans la seconde entreprise, une hausse importante du CA est intervenue de 1973 à 1978 mais il est précisé, dans ce dernier cas, que l'augmentation des frais d'exploitation en Suisse et les effets négatifs des taux de change n'ont pu être répercutés entièrement sur les prix de vente, d'où un niveau de bénéfice satisfaisant mais relativement stationnaire et guère en rapport avec le CA.

Pour ces deux multinationales, la cherté du FS constitue le premier handicap à la marche de leurs affaires. Elles indiquent également des facteurs non monétaires : l'une d'elles subit un effritement des prix des fibres synthéti-

ques ainsi que les effets de la récession générale.

En revanche, l'autre société cite 3 facteurs d'augmentation de son CA : gamme plus étendue des produits vendus, accroissement de ses livraisons dans certains marchés (particulièrement au Moyen-Orient) et ouverture de nouveaux marchés.

4. Autres commentaires

En dépit de la hausse constante du FS et des conséquences négatives en découlant, une seule de ces entreprises envisage de revoir la question du maintien de ses activités en Suisse. Une autre prévoit une augmentation de ses postes de travail. La plupart d'entre elles s'accordent pour trouver encore à Genève des conditions d'exploitation favorables compensant la hausse du FS : bonnes communications, main-d'oeuvre qualifiée, climat social et politique stable, etc.

COMMERCE DE DETAIL

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 21 (dont 4 membres de la FGSD)

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Le pourcentage de personnes résidant à l'étranger parmi la clientèle des commerçants interrogés varie en fonction de l'activité, du genre et de la taille du magasin ¹⁾. Pour les magasins à succursales multiples et les supermarchés, la part des clients domiciliés à l'étranger dans le total de la clientèle, atteint 10-15 % (moyenne 1973-1977) et ils résident tous en France. En ce qui concerne les petits détaillants en alimentation, une réponse sur quatre mentionne une clientèle composée, pour une faible part, de personnes résidant à l'étranger. Les grands magasins avancent des chiffres plus élevés (20-25% et 15% de résidents en France). Avec les détaillants en textiles, on se trouve à un niveau encore plus haut (30-35%), sauf pour un magasin d'articles de sport (5-10%). Au sommet, on rencontre les horlogers-bijoutiers (60-90%).

La grande majorité des estimations communiquées par les détaillants pour 1978-1979 montrent une nette diminution de la part des personnes domiciliées à l'étranger dans leur clientèle, en particulier celles résidant en France. On retiendra, à ce sujet, les commentaires émanant de deux grands magasins, selon lesquels la hausse du FS provoquerait une diminution de la clientèle frontalière et touristique ainsi que des acheteurs étrangers détenteurs de comptes dans les banques genevoises, à l'exception des ressortissants des pays arabes. Enfin, 8 magasins ont indiqué qu'ils dépendaient en partie de l'étranger pour leur approvisionnement. Sauf dans un cas, il est impossible de savoir s'il s'agit d'importations directes ou d'achats de marchandises étrangères auprès d'importateurs suisses. Sous réserve de cette dernière remarque, les pourcentages les plus élevés pour la période 1973-1977 sont mentionnés par les librairies (30-40%), une société coopérative (plus de 40%), un grand magasin (60%), un détaillant en textiles (45%) et un magasin de photo (70%). Pour 1978-1979 on ne constate pas de changements notables. Deux magasins s'attendent cependant à un accroissement des importations de marchandises (en particulier d'articles français) en raison du renchérissement des fournitures suisses.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

La plupart des réponses reçues font état d'une diminution des achats effectués par la clientèle étrangère (notamment les frontaliers et les touristes) en Suisse et d'un déplacement en direction de la zone française

1) On pourrait ajouter l'emplacement des magasins mais cet élément n'apparaît pas dans les réponses reçues.

limitrophe des achats de clients résidant dans notre pays. Selon un grand magasin, on noterait même une amplification de ce phénomène due au développement de l'infrastructure commerciale de cette zone frontalière et à une amélioration de l'assortiment résultant de l'appartenance au Marché Commun.

Les réponses ne montrent pas toujours l'influence de l'évolution du FS sur les différents groupes d'articles. On peut cependant citer deux cas particuliers :

- dans l'alimentation, les vins, les spiritueux, la viande et la pâtisserie semblent les plus touchés;
- dans l'horlogerie-bijouterie, le touriste à budget moyen achète en moins grande quantité et des articles de prix inférieur.

Les baisses de prix sur les produits en provenance de l'étranger résultant de l'affaiblissement des monnaies étrangères par rapport au FS sont diversement appréciées par les commerçants : l'un d'entre eux, qui importe la plupart de ses marchandises de l'étranger, estime bénéficier de cette évolution, bien que les modifications importantes des cours de change pendant la saison soient défavorables pour la marchandise stockée en début de saison. D'autres (en particulier un libraire) estiment, au contraire, que la répercussion de la diminution du prix d'achat des articles importés sur le prix de vente se traduit par un recul du CA et de la marge brute, voire par une perte. Un magasin de photo remarque que certains fabricants étrangers semblent tirer profit de la situation du FS pour vendre les mêmes produits aux importateurs suisses à des prix plus élevés par rapport à ceux consentis à des importateurs français ou anglais, ce qui est surprenant si l'on compare les taux d'inflation entre les divers pays. On notera que cette constatation est également à la base d'une récente intervention au Grand Conseil, plusieurs députés invitant ce dernier à intervenir auprès du Département fédéral de l'économie publique pour qu'il prenne "toutes dispositions utiles pour que les acheteurs suisses soient mis au bénéfice des baisses de prix qui devraient résulter de la surévaluation du FS".

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

En admettant que les données communiquées par les entreprises consultées correspondent à la réalité économique et en formulant toutes les réserves liées à la taille de l'échantillon, on constate que, sur 21 magasins, 9 ont enregistré une nette progression de leur CA entre 1973 et 1977, 8 une stagnation (= légère hausse, légère baisse ou situation inchangée) et 4 une forte baisse. Les chiffres annoncés pour les 8 premiers mois de 1978 montrent l'évolution suivante par rapport à la période correspondante de 1977 : seulement 4 CA en hausse, 9 sans changement notable et 8 en net recul. Schématiquement, on peut dégager les caractéristiques de l'évolution des ventes constatée pour chaque sous-branche :

Sous-branche	1973 - 1977	1978 (8 premiers mois)
Magasins à succursales multiples, supermarchés	en hausse	stagnation
Détaillants alimentaires	stagnation	stagnation ou légère tendan- ce à la baisse
Grands magasins	stagnation ou légère tendance à la hausse	stagnation ou légère tendance à la baisse
Détaillants en textiles : confection articles de sport	en baisse	en baisse
Magasins de photo	en hausse	stagnation
	évolution con- tradictoire se- lon les réponses	évolution con- tradictoire se- lon les réponses
Magasins de TV	en baisse	en baisse
Horlogers-bijoutiers	évolution con- tradictoire se- lon les répon- ses 1)	en baisse
Librairies	en hausse	stagnation ou légère hausse

Outre les éléments purement monétaires déjà mentionnés sous point 2, les entreprises interrogées font part d'autres facteurs de diminution de leur CA :

- réputation de cherté de notre canton, que les commerçants attribuent notamment aux tarifs excessifs pratiqués dans les hôtels et les restaurants;
- stabilisation de la population résidente;
- récession économique ayant pour conséquences principales une diminution de la main-d'oeuvre étrangère, le chômage des jeunes et, par conséquent, une réduction de la clientèle potentielle des magasins;
- pessimisme entretenu par la presse et se traduisant par une retenue à la consommation;

1) Selon une des réponses reçues, on noterait une légère baisse dans la bijouterie et un net recul dans l'horlogerie. Notons que les indications figurant dans ce tableau concernent plutôt les montres et bijoux de qualité moyenne.

- concurrence locale plus vive. A titre d'illustration, nous mentionnons ci-après deux réponses émanant, la première, d'un magasin de photo et, la seconde, d'un horloger-bijoutier :

"Nous faisons la même constatation que pour les hôtels : les magasins Hi-Fi se sont accrus, ces deux dernières années, de plusieurs unités alors que la clientèle diminue; c'est à se demander comment certains magasins tiennent le coup".

"Concurrence faussée par des grands bijoutiers qui ouvrent des commerces à Genève dans le seul but de profiter de ce franc surévalué ainsi que de soustraire leur fortune au fisc de leurs pays respectifs";

- manque de possibilités de parcage au centre ville;
- impossibilité d'ouvrir les magasins en nocturne;
- trop grandes facilités d'importation accordées aux particuliers.

Afin de compenser ces éléments négatifs, plusieurs magasins ont intensifié leur publicité et leurs efforts commerciaux en matière de prix, de qualité et de service. Ils ont notamment accru leur surface de vente en ouvrant de nouveaux établissements ou en réaménageant les locaux existants. Souvent dans le cadre de ces travaux, ils ont rationalisé le système de vente, modernisé les rayons et élargi la gamme de leurs articles. D'autres facteurs d'augmentation, indépendants de la gestion proprement dite des entreprises, ont été mentionnés :

- stabilité des prix;
- état relativement stationnaire du pouvoir d'achat de la population résidente;
- diminution des prix d'achat (voir toutefois les réserves faites par certains magasins à ce sujet en page 39).

BANQUES

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 5

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

Il est évident que l'activité des banques interrogées (4 établissements de crédit et 1 banque privée) dépend pour une grande part de l'étranger. A la dépendance directe mentionnée dans les 5 réponses (clientèle résidant à l'étranger) s'ajoute, pour les établissements de crédit, une dépendance indirecte par rapport aux importations et aux exportations de biens et services : il s'agit des opérations de crédit documentaire, qui visent à garantir le règlement des échanges internationaux.

Les banques n'ont cependant pas fourni d'éléments permettant de quantifier cette dépendance de l'étranger. On se contentera donc de citer les commentaires d'un établissement de crédit : "Il est totalement impossible de répondre avec précision à la question No 2¹⁾ vu le genre d'activités de notre entreprise. Nous pouvons toutefois dire que 50% environ de nos activités est réalisé avec de la clientèle étrangère, dont 25% à peu près de Français".

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

Les réponses communiquées par les banques permettent d'établir la liste suivante :

Effets directs

- réduction des courtages, commissions et droits de garde calculés sur des valeurs étrangères;
- d'une manière plus générale, diminution de la contrevaletur en francs suisses des commissions prélevées en monnaies étrangères et des intérêts sur crédits en monnaies étrangères;
- perte de valeur des postes du bilan constitués par des avoirs libellés en monnaies étrangères

Effets indirects

- ralentissement général des affaires induit par la surévaluation du FS ;
- mesures restrictives résultant de l'afflux de fonds étrangers et de la valeur élevée du FS (notamment l'intérêt négatif et l'interdiction d'acheter des valeurs mobilières suisses pour le compte d'étrangers). Ces mesures touchent plus particulièrement les maisons spécialisées dans la gestion de fortunes.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Les données fournies par 3 établissements de crédit montrent une progression régulière du CA entre 1973 et 1977, qui se situe entre 35 et 50%. Selon les indications de 2 d'entre eux, cette croissance s'est poursuivie pendant le premier semestre de l'année en cours.

1) Part dans le CA des biens et services importés et exportés ainsi que la part dans l'ensemble de la clientèle des personnes résidant à l'étranger (dans chaque cas, la répartition devait être indiquée en %).

Concernant les facteurs de diminution, on citera naturellement les effets directs et indirects de l'évolution du FS décrits au point 2 ci-dessus et qui se traduisent par des pertes sur les recettes, avoirs et positions en devises étrangères. On ajoutera deux facteurs non monétaires ressentis plus spécialement par la banque privée : l'augmentation de la charge fiscale sur opérations de bourse et la concurrence étrangère.

Au nombre des facteurs d'augmentation, on relèvera le côté positif pour les banques de l'attrait du FS pour les fonds étrangers, l'insécurité politique, économique et financière dans de nombreux pays étrangers, la progression de l'épargne (favorisée notamment par la faible inflation), une liquidité abondante et l'évolution favorable de certains genres de crédits (crédits hypothécaires et crédits à l'exportation ¹⁾).

1) D'après une des réponses au questionnaire, la situation présente est susceptible de renverser la tendance à la hausse observée ces dernières années pour les crédits à l'exportation.

ASSURANCES

Les deux compagnies d'assurances interrogées, dont la quasi-totalité de la clientèle est domiciliée en Suisse, estiment n'être pas touchées directement par la surévaluation du FS. L'une d'elles ressent toutefois une faible influence négative.

HOTELLERIE

Nombre d'entreprises ayant répondu au questionnaire : 3 (dont une chaîne hôtelière représentant 15 % de la capacité d'accueil de Genève).

1. Importance du facteur "étranger" pour l'activité des entreprises consultées

La dépendance des établissements hôteliers à l'égard de l'étranger se situe bien évidemment sur le plan de la clientèle, l'importance du facteur "étranger" variant nettement selon le type d'établissement. Il se situe à plus de 90 % pour un hôtel de haut standing et à environ 50 % pour les autres établissements. La clientèle de l'hôtel de niveau élevé comprend une part importante de ressortissants du Marché Commun (35 %). Celle de la chaîne hôtelière compte un fort pourcentage de personnes résidant aux Etats-Unis et au Japon.

2. Effets de la valeur relativement élevée du FS par rapport aux autres monnaies

La valeur relativement élevée du FS a eu comme effets directs la baisse du nombre des nuitées et de la durée de séjour, le mécontentement de la clientèle étrangère au moment du paiement, la demande de plus en plus fréquente de rabais de la part des sociétés et la réduction de leur durée de séjour.

Le mouvement des clients étant plus rapide (2,2 nuitées par client), les effets de cette situation se font aussi sentir, indirectement, dans l'organisation du service et sur l'évolution des frais généraux.

3. Evolution récente du CA et facteurs responsables de cette évolution

Le CA de l'établissement du haut de la gamme augmente régulièrement de 1974 à 1977, alors que, sur la base des 8 premiers mois, un léger tassement est prévu pour 1978.

L'évolution 1974-1977 du CA des deux autres entreprises est davantage en dents de scie avec, dans l'ensemble, une assez forte augmentation dans un cas et une stagnation dans l'autre. Leurs prévisions pour 1978 sont pessimistes : elle se situent en dessous des résultats de 1974.

Les principaux facteurs négatifs auxquels est attribuée l'évolution des CA sont, de manière générale, la cherté du FS, la baisse du tourisme, et, pour la chaîne d'hôtels, la baisse des conférences internationales (particulièrement en 1976) ainsi que la concurrence d'autres lieux touristiques et d'affaires.

Une grande part de l'augmentation du CA de l'hôtel de haut standing résulte de l'augmentation de ses prix. Inversement, la chaîne hôtelière, dont la politique est celle d'une chaîne suisse intégrée, voit un facteur d'accroissement dans les prix compétitifs qu'elle pratique.

4. Autres commentaires

La direction de la chaîne hôtelière insiste sur le handicap que pose la pénurie de personnel. Vue la hausse relative des prix pour les hôtes étrangers et le manque de personnel de service, les prestations offertes ne sont plus en rapport avec leur coût pour la clientèle étrangère.

document III

tourisme et hôtellerie

Introduction

Le texte qui suit décrit, dans un premier chapitre, l'évolution de la demande et de l'offre touristiques dans le canton de Genève dès 1960. Au sujet de l'offre, on notera que les statistiques portent sur la totalité des lits recensés, qui donnent une image exacte de l'équipement hôtelier du canton. Elles expriment donc la capacité maximum du parc hôtelier, alors que la notion de lits disponibles tient compte des baisses momentanées du potentiel d'hébergement (fermeture provisoire de certaines chambres d'hôtels en exploitation) liées aux fluctuations saisonnières de la demande.

Le second chapitre est consacré à un bref examen de la construction d'hôtels à Genève depuis 1965 ainsi que du nombre de projets en cours et de leur état d'avancement.

Chapitre 1

EVOLUTION DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE TOURISTIQUES

1. Evolution de la demande globale

Jusqu'en 1970, l'hôtellerie genevoise a enregistré une progression rapide de la demande touristique, provenant pour la plus grande part de la clientèle étrangère. Cette année-là, le nombre total de nuitées a atteint le niveau record de 2 648 milliers, se répartissant à raison de 81,4 % pour les hôtes de l'étranger et 18,6 % pour ceux du pays. Par rapport à 1960, les résultats de 1970 correspondent à une progression de 50 % de la demande totale et même de 71 % de l'apport extérieur.

A partir de 1971, du fait notamment du fléchissement conjoncturel dans certains pays, de l'évolution des parités monétaires, mais aussi de la concurrence internationale accrue, le nombre de nuitées ne cesse de décroître jusqu'en 1976, où l'on enregistre des résultats inférieurs de 21,6 % à ceux de 1970. La reprise inattendue de 1977 (+ 9,3 %) ne semble pas devoir se poursuivre au vu des renseignements provisoires disponibles pour les 9 premiers mois de 1978 (déficit de 4,8 % par rapport à la même période de 1977).

Evolution des nuitées dans les hôtels du canton, depuis 1960

Provenance des hôtes	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Milliers de nuitées										
Suisse	506,7	455,8	493,7	444,2	392,2	366,2	369,1	330,2	313,9	327,3
Etranger	1 258,5	1 438,5	2 154,4	2 202,5	2 089,4	2 114,2	1 905,6	1 857,7	1 762,1	1 942,3
Total	1 765,2	1 894,3	2 648,1	2 646,7	2 481,6	2 480,3	2 274,7	2 187,9	2 076,0	2 269,6
Indice 1960 = 100										
Suisse	100	90	97	88	77	72	73	65	62	65
Etranger	100	114	171	175	166	168	151	148	140	154
Total	100	107	150	150	141	141	129	124	118	129

2. Structure de la demande

A Genève, la part des nuitées de la clientèle étrangère est en constante progression : elle représentait 71,3 % de la demande globale en 1960, 81,4 % en 1970 et 85,6 % en 1977. A titre de comparaison, l'an dernier cette proportion était de 58,1 % pour la Suisse et de 83,5 % pour la ville de Zurich.

Au cours des années, la répartition des nuitées de nos principaux clients de l'étranger s'est modifiée sensiblement selon l'origine des hôtes (voir tableau ci-dessous) :

- la contribution de la clientèle européenne traditionnelle, française en particulier, s'est réduite progressivement ; seule la part des Allemands demeure stable ;
- le tourisme en provenance d'autres continents (Asie - surtout le Japon - et dans une moindre mesure les pays africains) s'est développé de façon soutenue ;
- quant aux Etats-Unis, en dépit de quelques fluctuations passagères, ils sont devenus depuis 1969 le plus important client de l'hôtellerie genevoise.

Répartition et évolution des nuitées de nos principaux clients, depuis 1965

	Suisse	Etranger							Total
		Total	dont						
			France	Allemagne	Grande-Bretagne	Italie	U S A	Japon	
Répartition en %									
1965	24,1	75,9	15,7	5,1	7,1	6,4	12,6	1,3	100
1970	18,6	81,4	12,4	5,0	6,6	6,8	14,4	2,3	100
1975	15,1	84,9	10,0	5,0	5,3	5,7	11,7	5,8	100
1976	15,1	84,9	9,1	4,8	5,5	5,0	12,4	6,0	100
1977	14,4	85,6	8,5	5,5	5,1	4,9	14,3	6,0	100
1978 1)	14,9	85,1	7,4	5,8	5,3	4,5	13,4	6,5	100
Indice 1965 = 100									
1965	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1970	108	150	110	136	129	148	160	236	140
1975	72	129	73	113	85	102	107	499	115
1976	69	122	64	103	85	85	108	494	110
1977	72	135	65	129	86	91	136	536	120
1978 1)	73	127	55	124	87	82	118	561	114

1) Résultats provisoires de 9 mois.

3. Equipement et taux d'occupation

Durant les années 1960, la forte croissance de la demande a entraîné un développement accéléré de la capacité d'accueil de l'hôtellerie genevoise (accroissement de 73 % du nombre de lits entre 1960 et 1970). Rappelons que, durant la même période, la demande a augmenté de 50 %. De ce fait, l'offre, qui a continué à se développer après 1970 en dépit du recul de la demande, est rapidement devenue excédentaire : le taux d'occupation des lits recensés est passé de 71,9 % en 1960 à 62,5 % en 1970 et 44,5 % en 1977, malgré une reprise provisoire du tourisme l'an dernier.

Le tableau ci-dessous illustre la divergence d'évolution entre l'offre et la demande et ses conséquences sur le taux moyen d'occupation de l'équipement hôtelier. Il montre qu'entre 1960 et 1977 le nombre de lits d'hôtels a plus que doublé, alors que les nuitées ont augmenté d'à peine 30 %, d'où une utilisation moyenne de la capacité d'accueil inférieure de près de 40 % à ce qu'elle était en 1960. A plus court terme, soit durant la période de ralentissement de la demande qui a suivi l'affluence record de 1970, l'équipement s'est renforcé de 20 %, expliquant une dégradation de près de 30 % du taux moyen d'occupation en 1977 par rapport à 1970.

Le léger recul du nombre moyen de lits recensés en 1977 par rapport à l'année précédente résulte de la disparition ou de la fermeture temporaire de plusieurs établissements de moyenne capacité, tels que l'hôtel Métropole. Ainsi, l'effectif des lits mis sur le marché (environ 600) n'a pas permis de compenser celui des lits retirés de la statistique. En revanche, le phénomène inverse s'est produit en 1978, en raison notamment d'un nombre moins élevé de fermetures et de la petite taille des établissements concernés, de sorte que le nombre moyen de lits recensés pendant cette année-là devrait dépasser le chiffre de 1976 (la moyenne mensuelle pour les 10 premiers mois de 1978 s'inscrit en effet à 14 356, contre 13 940 pour la période correspondante de 1977).

	Lits recensés		Nuitées		Taux d'occupation	
	Nombre	Indice 1960 = 100	Milliers	Indice 1960 = 100	%	Indice 1960 = 100
1960	6 710	100	1 765,2	100	71,9	100
1965	10 196	152	1 894,3	107	50,9	71
1970	11 615	173	2 648,1	150	62,5	87
1975	13 616	203	2 187,9	124	44,0	61
1976	14 172	211	2 076,0	118	40,0	56
1977	13 968	208	2 269,6	129	44,5	62

La structure de l'hôtellerie genevoise est caractérisée par une forte concentration de l'offre dans les hôtels de catégorie supérieure : en 1977, 29 % des lits appartiennent aux hôtels pratiquant des prix de 80 FS et plus par nuitée.

Le tableau ci-dessous montre que, d'une manière générale, le prix augmente avec la taille des établissements et que ce sont les hôtels de catégorie moyenne et supérieure qui enregistrent les meilleurs taux d'occupation :

	Catégorie de prix								Total
	Moins de 20 F	20 à 29,50	30 à 39,50	40 à 49,50	50 à 59,50	60 à 69,50	70 à 79,50	80 F et +	
Lits recensés (1977)									
Nombre	156	1 562	1 179	1 152	2 621	2 157	1 109	4 031	13 968
%	1,1	11,2	8,4	8,3	18,8	15,5	7,9	28,9	100
Lits par établissement	15,6	27,4	39,3	76,8	93,6	113,5	158,4	287,9	77,6
Taux d'occupation (%)	23,2	35,8	32,0	49,4	46,3	50,9	48,6	45,3	44,5

Ce bref aperçu de l'évolution de l'hôtellerie à Genève montre que, malgré le fléchissement de ces dernières années, la demande touristique demeure à un niveau élevé, comparable à celui de la fin des années soixante. Le blocage des prix pratiqué par beaucoup d'hôteliers depuis 1974 et le faible taux actuel d'inflation en Suisse ont contribué à compenser dans une certaine mesure les effets de la cherté du franc.

Le problème majeur de l'industrie hôtelière du canton demeure la rentabilisation d'un équipement supérieur aux besoins.

Chapitre 2

EVOLUTION DE LA CONSTRUCTION D'HOTELS ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

1. Evolution de la construction d'hôtels depuis 1965

Depuis 1965, il a été délivré 32 autorisations de construire pour des hôtels dans le canton de Genève, dont 18 sur le territoire de la ville de Genève, alors que, pour cette même période, on comptait 18 hôtels construits dans le canton, dont 12 dans la ville. On s'aperçoit, au vu de ces chiffres, que les projets sont nettement plus nombreux que les réalisations et que si l'on retrouve une partie des projets de la période 1968-1970 réalisés dans les années qui suivirent, il n'en est pas de même des projets approuvés entre 1974 et 1976 et qui ne se sont pas traduits par une augmentation des constructions. Malgré ces différences, on remarque une certaine constance dans les constructions d'hôtels dont le maximum fut de 3 en 1971, alors que pour les deux dernières années, elle se stabilise à une unité par an.

Hôtels autorisés et construits dans la ville et
le canton de Genève depuis 1965

Année	Autorisés		Construits	
	Canton	dont ville de Genève	Canton	dont ville de Genève
1965	6	5	1	1
1966	1	1	-	-
1967	1	-	1	1
1968	2	1	1	1
1969	4	1	2	1
1970	3	2	2	1
1971	1	-	3	2
1972	-	-	1	1
1973	1	-	-	-
1974	3	1	2	2
1975	6	5	1	1
1976	3	2	-	-
1977	-	-	1	-
1978 (3 trimestres)	-	-	1	1

2. Projets de développement de l'équipement hôtelier à court terme

En étudiant la statistique de la construction, on constate qu'un seul bâtiment est actuellement sous requête et qu'il s'agit, de plus, d'une ancienne requête ; deux bâtiments sont autorisés mais non encore en construction ; dans ce cas également, il s'agit d'opérations datant de quelques années et mises, semble-t-il, en attente du fait de la conjoncture actuelle ; quatre bâtiments sont en construction, mais deux sont actuellement arrêtés et mis en suspens. En conclusion, la situation de la construction d'hôtels à Genève peut se résumer de la manière suivante : deux hôtels doivent se terminer d'ici deux ans, totalisant, d'après les projets, 777 lits, alors que plusieurs dossiers sont prêts mais restent en attente d'une situation économique plus favorable. Il est intéressant de remarquer, d'autre part, qu'aucune autorisation de construire n'a été délivrée en 1977 et pour les trois premiers trimestres de 1978, en matière d'hôtels, par le département des travaux publics.

Equipement hôtelier du canton et projets de développement

unité : nombre

EQUIPEMENT EXISTANT AU 30 NOVEMBRE 1978		PROJETS DE DEVELOPPEMENT AU 30 NOVEMBRE 1978					
TOTAL		EN CONSTRUCTION		AUTORISES MAIS NON ENCORE EN CONSTRUCTION		REQUETE DEPOSEE	
HOTELS	LITS	HOTELS	LITS	HOTELS	LITS	HOTEL	LITS

173	14 450	4	1 354	2	1 267	1	400
		dont en suspens					
		2	577				

LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

Collection "Aspects statistiques"

Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, prix : 5 F.) Juin 1978
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (44 pages, prix : 4 F.) Décembre 1978
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (52 pages, prix : 4 F.) Janvier 1979
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)

A paraître :

- No 11 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (environ 60 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (paraît deux fois par an, prix annuel : 5 F.)

Collection "Etudes"

Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (132 pages, prix : 5 F.) Juin 1978

A paraître :

- No 4 — Perspectives d'évolution de la population du canton. Edition 1979 (environ 50 pages, prix : 5 F.) Mars 1979